

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIABLES

L'AUDIENCE DE LA SIXIÈME CHAMBRE DE LA MISE EN ETAT
DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026 N'AYANT PAS EU LIEU,

TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE DE LADITE
AUDIENCE **SONT RENVOYÉES JEUDI 23 AVRIL 2026.**

Fait à Lomé, ce 06 mars 2026



Me AMETOENYENOU Apédo